

Ministère de la Communauté française

1080 Bruxelles , le 20 Jan 2006

Administration générale de  
l'Enseignement et de la Recherche  
scientifique.

Rue A. Lavallée, 1  
02 / 690.87.31

-----  
Direction générale de l'Enseignement  
non obligatoire et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Service de l'enseignement  
de promotion sociale.  
-----

Monsieur Jacques LEFERE  
Administrateur délégué  
CPEONS

rue des Minimes 87-89  
1000 BRUXELLES

Ref.: RR / Dossier pédagogique 3936

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

----- Unité de formation : INITIATION AUX TECHNIQUES DE PATINES A L'ANCIENNE ET  
PATINES DECORATIVES

Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE  
TRANSITION

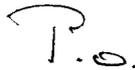
Code Référence : 610022U11C1

Domaine : 601 Arts appliqués-SE:arts décoratifs,arts graphiques...

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier  
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

-----  
Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.



La Directrice générale a.i.,

Chantal Kaufmann



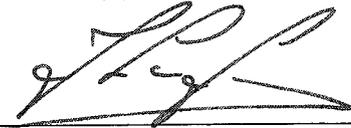
Nicole SCHETS  
Directrice

-----  
Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de  
Stéphane Abrassart ou Carine Cacheux (02/690.87.11 ou 02/690.87.10)

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1****DOCUMENT 8 bis****DOSSIER PEDAGOGIQUE****UNITE DE FORMATION****1. La présente demande émane du réseau :**

- (1) Communauté française                       (1) Libre confessionnel  
 (1) Provincial et communal                       (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable du réseau : (2) Jacques LEFERE      Date et signature (2) : Le 6 décembre 2005  
 Administrateur délégué

**2. Intitulé de l'unité de formation : (2)**


**Initiation aux techniques de patines à l'ancienne et patines décoratives**

CODE DE  
L'U.F. (3)

610022 U11 C1

CODE DU DOMAINE      601  
DE FORMATION (4)

**3. Finalités de l'unité de formation :**

Reprises en annexe n° 1 de ...1.... page(s)

**4. Capacités préalables requises :**

Reprises en annexe n° 2 de ...1.... page(s)

**5. Classement de l'unité de formation :**

(1) Enseignement secondaire de :  (1) transition  
du degré :  (1) inférieur

(1) qualification  
 (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

**Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement  
supérieur**

Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil  
supérieur :

Signature du Président du  
Conseil supérieur :

**6. Caractère occupationnel :**  (1) oui     (1) non

**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 3 de ...1.... page(s) (2)

**8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° 4 de ...1.... page(s) (2)

**9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 de ...1.... page(s) (2)

**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de ...1.... page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l' Administration

Code de l'unité de formation : (3) 61 00 22 U M C 1	Code du domaine de formation : (4) 601
--	---

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	Classement du(des) cours		Code U	Nombre de périodes
	(2)	(4)	(2) (5)	(2)
Initiation aux techniques de patines à l'ancienne et patines décoratives : travaux pratiques		PP	L	28
Initiation aux techniques de patines à l'ancienne et patines décoratives : technologie du métier		CT	B	4
<b>2. Part d'autonomie</b>		XXXXXXXX	P	8
			Total des périodes	40

v

**12. Réserve au Service d'inspection :**

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s)] éventuelle(s)] :

**COPIE CONFORME**

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

  
Nicole SCHETS  
Directrice

20 JAN. 2006

Date : .....

Signature :

  
J. LEONARD  
Administrateur pédagogique

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

**TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE DE FORMATION :**  
**INITIATION AUX TECHNIQUES DE PATINES A L'ANCIENNE ET PATINES DECORATIVES**

Date d'approbation:

Date d'application obligatoire:

Date limite d'application:

	Code Régime 1 provisoire	Code Dom. form.	Intitulé Régime 1 provisoire	Code Régime 1 provisoire	Code Dom. form.	Intitulé Régime 1 provisoire	Cirso	Code Dom. form.	Intitulé Régime 2	Niveau	Type form.	Nombre périodes
U n i t é F o r m a t i o n		601	INITIATION AUX TECHNIQUES DE PATINES A L'ANCIENNE ET PATINES DECORATIVES 40 Périodes			NEANT			NEANT			

**Initiation aux techniques de patines à l'ancienne et patines décoratives**

**FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

1.1. **FINALITES GENERALES**

Conformément à l'article 7, § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1 1.2. **FINALITES PARTICULIERES**

L'unité de formation initiera l'étudiant aux techniques de base de la réalisation de patines à l'ancienne et patines décoratives.

**Initiation aux techniques de patines à l'ancienne et patines décoratives**

**CAPACITES PREALABLES REQUISES**

2.1. **Capacités**

*en français,*

- ◆ de répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites ;
- ◆ de produire un texte suivi cohérent (informatif, narratif, injonctif ou expressif) au message simple mais clair respectant les structures de phrases et les règles fondamentales d'orthographe ;
- ◆ d'adopter une prononciation correcte et respecter les pauses de sens ;

*en français et en mathématiques,*

- ◆ de trouver une information par consultation d'ouvrages de référence ;
- ◆ de transposer, en langue française, des signes et codes d'autres langages et vice versa ;
- ◆ d'analyser et de comprendre un message :
  - ◆ en dégager les informations (distinguer les éléments essentiels des éléments accessoires) ;
  - ◆ dégager les liens entre les informations pour mettre en évidence la cohérence du message ;
- ◆ de reformuler le contenu d'un message tout en en préservant le sens ;
- ◆ d'utiliser directement et dans un même contexte une règle apprise, une méthode, un énoncé ;
- ◆ de reconnaître des situations comme semblables ou dissemblables.

2.2. **Titre pouvant en tenir lieu**

Le certificat d'étude de base.

**Initiation aux techniques de patines à l'ancienne et patines décoratives**

**RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES**  
**OU LE REGROUPEMENT**

Pas de recommandations particulières.

<b>Initiation aux techniques de patines à l'ancienne et patines décoratives</b>
---

**PROGRAMME**

L'étudiant sera capable :

**En technologie :**

- de reconnaître les différents types de produits utilisés dans la fabrication des patines à l'huile et à l'eau (glacis), à la cire et à la gomme laque ;
- de reconnaître les éléments essentiels à la fabrication d'une peinture ;
- de déterminer en juste proportion les quantités de liant, pigment, solvant, adjuvant nécessaires à la fabrication des glacis;
- de déterminer l'application et l'utilisation des produits cités plus haut ;
- d'identifier les différents types de pinceaux et matériaux ;
- de déterminer les techniques de peinture en fonction de la nature des supports ;
- de justifier les différentes étapes de préparation des supports ;
- d'identifier les principales notions de déontologie relative à la conservation des subjectiles dans le domaine de la restauration du patrimoine architectural.

**En travaux pratiques :**

- de choisir et mettre en oeuvre adéquatement les matériaux appropriés à la préparation du support ;
- de fabriquer les différentes sortes de glacis, cire et finition dans les justes proportions ;
- de réaliser des patines décoratives et des peintures à l'ancienne sur différents supports tels que :
  - meubles,
  - mur,
  - plâtre,
  - éléments décoratifs ;
- de respecter les temps de séchage ;
- d'assurer les finitions spécifiques dans le cadre d'une protection (vernis, cire).

**Initiation aux techniques de patines à l'ancienne et patines décoratives**

**CAPACITES TERMINALES**

Pour atteindre le seuil de réussite, de manière autonome et dans le respect des règles de l'art, l'étudiant sera capable :

- de fabriquer une « patine » et de respecter les spécificités de la mise en œuvre.

Pour déterminer le degré de maîtrise il sera tenu compte du

- du soin apporté au travail,
- de la pertinence et de la justification des choix opérés,
- de l'excellence et de la régularité apportées à la réalisation du travail.

**Initiation aux techniques de patines à l'ancienne et patines décoratives**

**PROFIL DU (DES) CHARGE (S) DE COURS**

Un enseignant ou un expert pouvant justifier d'une expérience spécifique dans le domaine des techniques de patines à l'ancienne et décoratives.